



Appel à candidature Animation & coordination Réseau CLAS 2025-2026

Cahier des charges

L'animation et la coordination du réseau départemental des
« Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité » (CLAS)
2025 - 2026

Date de clôture de la campagne
LE 26 MAI 2025

Les dossiers sont à transmettre sous Elan :

Pôle parentalité - Développement Social de la Caf du Var

✉ parentalite@caf83.caf.fr

Préambule

La branche Famille soutient les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) depuis leur création en 1992. Cette implication s'est renforcée en 1996 par le déploiement d'une prestation de service spécifiquement dédiée au financement des CLAS puis par la signature en 2001 de la charte de l'accompagnement à la scolarité, qui donne un cadre aux multiples actions développées sur le terrain.

Ce soutien est réaffirmé dans la fiche thématique n°4 de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 : « Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence », à travers notamment l'axe 2 : « Favoriser l'accès des parents à une offre diversifiée et innovante de soutien à la parentalité sur tous les territoires ». Un des objectifs qui y est précisé est de répondre à l'évolution des besoins des familles. La COG souligne ainsi le renforcement de l'accompagnement des parents sur le dispositif des CLAS dans les problématiques liées à la scolarité, aux usages des outils numériques, en s'appuyant sur les ressources et les partenariats du territoire.

Le triple objectif poursuivi par les CLAS, à savoir à la fois des actions en direction des enfants mais également de leurs parents pour consolider leurs rapports à l'école ainsi que des établissements scolaires, constitue l'originalité de ce dispositif. C'est au titre de cette dimension de soutien à la parentalité que la branche Famille finance les CLAS.

Dans la continuité de l'expérimentation conduite par la Cnaf de septembre 2015 à juin 2018, celle-ci a diffusé un nouveau référentiel de financement des CLAS (Annexe 3) en 2019.

Le référentiel précise les axes d'intervention qui doivent obligatoirement être développés dans les projets Clas :

- Interventions en directions des enfants et des jeunes ;
- Interventions en direction des parents ;
- Concertation et coordination avec l'école ;
- Inscription dans une dynamique de partenariat local.

L'enjeu est celui d'un renforcement de la dimension qualitative des actions, sur le champ notamment du soutien à la parentalité.

Le contexte local

Dans le département du Var, le nouveau référentiel national CLAS est mis en œuvre par les porteurs de projets CLAS du Var depuis l'année scolaire 2020.

Le dispositif a permis de mettre en lumière les besoins de travail en réseau, de formations, de partage d'expérience et d'échanges tout en maintenant un accompagnement au numérique, volet pour lequel porteurs et familles n'ont pas le même niveau de connaissance et d'aisance.

Pour l'année 2024-2025, dans le cadre de la Prestation de service CLAS bonifiée, 27 porteurs de projets CLAS sur 46 ont pu bénéficier de « bonus enfants » et/ou de « bonus parents » en complément de la Ps, ceci afin de renforcer la qualité des actions en termes de projets culturels et éducatifs pour les enfants et sur le champ du soutien à la parentalité.

Depuis 2018, l'accompagnement soutenu des porteurs de projets CLAS par la Caf du Var, a permis une petite évolution du nombre de projets Clas. Cependant, des difficultés demeurent :

- des inégalités territoriales sur cette offre subsistent : 48% des projets CLAS sont proposés sur les territoires de TPM, des territoires très peu couverts (Provence Verdon {1}, Sud Ste Baume {2}, Cœur du Var {2}, Vallée du Gapeau {2}, Golfe de St Tropez {1}) et des territoires dépourvus (Lacs et Gorges du Verdon et Pays de Fayence).
- la dimension soutien à la parentalité est différemment prise en compte selon les projets CLAS ;

- les exigences du référentiel national en termes de qualité des actions, de baisse du nombre d'enfants par collectif, d'augmentation de l'encadrement et de régularité de mise en œuvre peuvent s'avérer difficiles à appliquer par certains porteurs, peuvent en dissuader à déposer une demande et peuvent expliquer la baisse de l'activité CLAS depuis 2018 ;
- le besoin d'un accompagnement spécifique des bénévoles
- Le besoin de formation, d'échange des pratiques, de mise en réseau des coordinateurs et des accompagnateurs des CLAS qui ressort du bilan du CLAS numérique, des remontées de terrain et de manière globale sur la thématique parentalité dans le cadre de la démarche Caf&Co et du baromètre de satisfaction à destination des partenaires.

Ces constats et ces points de faiblesse du CLAS révèlent toujours un réel besoin d'approfondissement.

C'est à ce titre que la Caf du Var avait lancé en 2022, pour la première fois, un appel à candidatures pour la période 2022/2023 pour un poste d'animation et de coordination du réseau départemental des CLAS, dans l'objectif apporter un soutien et proposer un lieu de formations et d'échanges aux coordinateurs et accompagnateurs des CLAS.

C'est la Ligue de l'enseignement FOL83 qui a été missionnée pour mettre en place ce réseau sur le département apportant aux porteurs de projets CLAS à la fois des temps formatifs, des outils, des réunions d'information et des rencontres thématique.

Pour 2024/2025, la FOL a été de nouveau missionnée sur l'animation et la coordination des CLAS.

Par cet appel à candidatures, la Caf du Var souhaite à nouveau pour l'année scolaire 2025-2026, soutenir financièrement le poste d'animation et de coordination du réseau départemental des CLAS afin de poursuivre le travail engagé de réseau et d'accompagnement des porteurs ainsi que de la promotion du dispositif du CLAS sur des territoires peu ou non pourvus d'actions CLAS.

1) Objet de l'appel à candidatures

La Caf du Var recherche un partenaire afin d'assurer l'animation et la coordination du réseau départemental des CLAS pour l'année scolaire 2025/2026, de septembre 2025 à juin 2026.

Les structures éligibles sont les associations relevant du champ de compétences de la branche Famille et/ou de celles des partenaires institutionnels du département.

Le projet devra être porté par une structure unique œuvrant dans le domaine de l'action sociale. La structure devra avoir une vocation départementale et promouvoir un fonctionnement en réseau.

2) A qui sera destiné le réseau

Il sera destiné principalement aux coordinateurs et accompagnateurs en charge des projets CLAS.

Pour 2024-2025, le comité technique départemental du CLAS a validé :

- 46 projets CLAS, 284 collectifs d'enfants ;
- Des bonus enfants et/ou parents pour 31 porteurs de projets CLAS ;
- L'accompagnement de 2 899 enfants et jeunes ;

Le réseau sera destiné à tous les porteurs de projets CLAS qui bénéficieront d'un financement pour l'année scolaire 2025-2026 (Cartographie des CLAS 2024-2025 en annexe).

Il sera demandé aux porteurs de projets CLAS 2024-2025 de s'intégrer activement au réseau des CLAS et de participer au moins deux formations proposées par le coordinateur/animateur du réseau sur l'année scolaire.

La participation aux formations concernant le référentiel national et les missions du coordinateur des actions CLAS ainsi que celle axée sur l'accompagnement des parents dans le CLAS sera fortement encouragée.

La participation au réseau CLAS et à ces formations contribue à l'évaluation qualitative du projet CLAS qui sera financé en 2025-2026.

3) Objectifs du réseau

Objectifs opérationnels :

- Outiller les porteurs de projets CLAS ;
- Prolonger la dynamique engagée par la FOL83 dans le cadre du CLAS numérique ;
- Permettre aux coordinateurs/accompagnateurs CLAS d'échanger sur leurs pratiques et leurs outils professionnels ;
- Contribuer à l'accompagnement de ces professionnels/bénévoles et les conforter dans leurs positionnements et leurs fonctions. Ainsi, il contribue à la qualité de service offert aux enfants et parents.

Objectifs stratégiques :

- Développer le maillage du territoire en termes de projets CLAS avec prospection des territoires peu ou non couverts ;
- Rompre l'isolement des porteurs de projets ;
- Créer un collectif permettant les échanges, les projets communs ;
- Promouvoir le CLAS ;
- Promouvoir TIPI ;
- Soutenir le bénévolat.

Missions et compétences du poste

1) Missions

- En lien notamment avec les conseillères de territoire et les chargés de coopération, prévoir des temps entre septembre 2025 et juin 2026 pour accompagner le développement de nouveaux projets CLAS notamment sur les territoires non couverts : Golfe de St Tropez, Pays de Fayence ou peu couverts : Provence Verdon, Sud Ste Baume, Vallée du Gapeau ;
- Proposer des outils, par exemple : documentation, fiches pratiques, lien internet pour mise à disposition des ressources, messagerie pour échanger...
- Organiser des temps formatifs, des temps de travail pour créer des outils ;
- Coordonner et animer le réseau départemental (au moins 1 rencontre par trimestre) ;
- Fédérer les coordinateurs et accompagnateurs CLAS ;
- Créer du lien entre les participants ;
- Assurer la création d'outils de communication dédiés au réseau ;
- Assurer une évaluation trimestrielle auprès de la conseillère thématique parentalité de la Caf du Var en charge du CLAS, travailler, en fonction des besoins repérés, en collaboration avec la conseillère ;
- Réaliser une évaluation du projet et formuler des préconisations pour l'accompagnement des coordinateurs et des accompagnateurs.

2) Compétences

- Savoir recueillir les besoins des porteurs ;
- Savoir créer un réseau ressources ;
- Être capable d'animer et d'impulser une dynamique collective ;
- Être capable d'animer des formations en présentiel/à distance ;
- Savoir organiser et mener les réunions en présentiel/à distance afin de faciliter l'échange, l'écoute et la participation de l'ensemble des participants ;
- Maîtriser la méthodologie de projets ;
- Avoir une bonne connaissance des publics familles ;
- Avoir une bonne connaissance des pédagogies de détours (prendre du plaisir à apprendre via des activités ludiques : contes, ateliers d'écriture, sport, jeux...).

L'application TIPI

Le gestionnaire s'engage à mentionner le soutien de la Caf lors de toute action de communication relative au projet financé et à inscrire son équipement ainsi que tous ses évènements soutenus par la Caf du Var sur l'application TIPI. Cette démarche sera à préciser sur le bilan à produire en 2025.

La promotion des actions financés sur la plateforme Tipi, la tribu des parents : Espace Partenaires - Tipi : La tribu de tous les parents (tribu-tipi.fr)



Tipi
La tribu de tous les parents

Le financement

Le financement de l'animation et de la coordination de réseau des CLAS Inclus :

- Les temps de préparation, d'organisation, du déroulement des réunions et de la diffusion des comptes rendus pour dix mois au cours de l'année scolaire 2025/2026 ;
- Les temps de préparation, d'organisation, du déroulement des sessions de formations :
 - Rappel du référentiel national de financement des CLAS et les missions du coordinateur du CLAS ;
 - La méthodologie de projet ;
 - L'accompagnement des enfants et des jeunes dans le CLAS ;
 - L'accompagnement des parents dans le CLAS ;
 - Le travail en coordination avec les établissements scolaires ;
 - La parentalité et le numérique.

Les coordinateurs des CLAS représenteront environ une cinquantaine de participants aux réunions/formations selon le nombre de porteurs de projets qui seront financés pour l'année scolaire 2025-2026.

Les accompagnateurs de CLAS représenteront environ trois cents participants aux réunions/formations selon le nombre de porteurs de projets qui seront financés pour l'année scolaire 2025-2026.

Au vu du nombre de participants, le nombre de réunions/formations, selon qu'ils s'agissent de coordinateurs et/ou d'accompagnateurs des CLAS, devra se prévoir en groupes ou en distanciel.

Le format des réunions/formations sera à privilégier en présentiel afin de créer une dynamique de réseau mais il sera, bien sûr, à adapter selon le nombre de participants et les conditions imposées par la crise sanitaire.

A titre d'exemple, le socle des formations doit prévoir les six thématiques évoquées plus haut et doit représenter une vingtaine de journées de réunions/formations sur l'année scolaire 2025-2026 :

- Pour les coordinateurs des CLAS :
 - Des réunions plénières trimestrielles ;
 - Des sessions de formation.
- Pour les accompagnateurs des CLAS salariés ou bénévoles :
 - Des sessions de formation.

Idéalement, le temps de travail global consacré au projet doit être d'1 ETP.

Une subvention forfaitaire annuelle (année scolaire 2025-2026) d'un montant maximum de 35 000€ pourra être octroyée et comprendra l'ensemble des charges liées à l'animation et la coordination du réseau des CLAS.

Dossier de financement

Les candidats devront compléter, au plus tard le 26 mai 2025, le formulaire de demande de financement sur la plateforme Démarches Simplifiées.

Pour cela, il est nécessaire de renseigner dans un premier temps le dossier socle (sauf si le porteur a déjà complété ce dossier pour une autre demande de financement Caf du Var pour l'année 2025 :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/caf-83-dossier-socle-donnees-administratives-2025>

Lien vers le guide d'accompagnement DS :

https://www.caf83-partenaires.fr/uploads/enfance_jeunesse/aap_engagements_jeunesse/tutoriel_partenaires.pdf

Dossier de demande de financement 2025-2026 et, si concerné, bilan de l'animation et de la coordination de janvier à juin 2025 :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/caf-83-appel-a-candidature-pour-l-animation-et-coo>

Attestation sur l'honneur : si la demande de financement est faite par une autre personne que le représentant légal de la structure vous utiliserez le modèle disponible « d'attestation sur l'honneur » sur le site où vous retrouverez également toutes les modalités pour répondre à l'AAC :

<https://www.caf83-partenaires.fr/actualites/clas-appel-projets-et-candidatures>

Echéancier

→ Lancement de l'Appel à candidatures « Animation et Coordination du réseau départemental des CLAS » du 28/04/2025 au 26/05/2025 ;

→ Temps d'accompagnement en visio le 06/05/2025 à 10h30 ;

→ Comité technique du CLAS fin juin ;

→ Notification des décisions début juillet 2025.

NB : Les dossiers non complets et/ou déposés après le 26 mai 2025 ne pourront pas être examinés dans le cadre de la campagne 2025-2026.